

BULLETIN AGRO - METEOROLOGIQUE
N° 16



Campagne Agricole : 2017 / 2018

Mois de : Janvier 2018

Période : du 02 au 06.01.2018

1. Situation actuelle :

1.1 Situation climatique du : 24 au 30.12.2017

➤ Températures (°C):

Régions	Ouest			Centre			Est		
	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy	T° moy. Min.	T° moy. Max.	T° Moy
Littoral	12	18.1	15	11	18.7	14.9	9.9	17.6	13.7
Sub Littoral	7.9	17.5	12.7	7.6	14.2	10.9	6.3	17	11.6
Hauts plateaux	3.6	13.7	8.7	4.2	13.5	8.9	3.3	12.1	7.7

Observations : Les températures moyennes ont été en **baisse** (écart de 01 à 03°C) sur l'ensemble des régions.

Avec : Littoral : minima : 06 à 12°C

maxima : 14 à 19°C

Hauts plateaux : minima : 03 à 04°C

maxima : 12 à 14°C

➤ Pluviométrie (mm) :

Régions	Ouest	Centre	Est
Littoral	00-05	10-25	14-36
Sub Littoral	01-18	12-45	(Guelma 13)
Hauts Plateaux	00-24	00-26	01-44

Observations : Gelées au niveau des régions de l'intérieur et des Hauts plateaux.

• Température minimale (°C) :

STATIONS	24déc	25déc	26déc	27déc	28déc	29déc	30déc
EL BAYADH	1	-2	-5				
MECHRIA	0		1				1
AIN SEFRA	0	-1	-1				
NAAMA	-1	1	-2	1			1
TIARET	0	1	1				
DJELFA	-2	-2	-1				
K. CHELLALA	0	-1	1				
BOUSAADA		0	-1				
M'SILA	1	1	1				
SETIF		-2	-2				
CONSTANTINE		1	0				
O.E. BOUAGHI	-1	-2	-1				
BATNA	1	-3	-2	1	1		
TEBESSA		-2	-3	-2			

• Impacts agrométéorologiques de la décade :

➤ Baisse de l'évapotranspiration;

➤ Manifestation des mauvaises herbes sur l'ensemble des régions.

- **Prévisions :**

Du mardi 02 et au jeudi 04 janvier 2018

Régions Nord:

Excepté quelques passages nuageux (nuages bas) près des côtes est les journées du mardi et mercredi, le temps sera généralement dégagé.

Les températures maximales seront entre **18°C** et **22°C** au niveau des régions côtières et proches côtières et entre **12°C** et **18°C** Vers l'intérieur, les Hauts plateaux et les Aurès.

Les températures minimales: Seront proches de zéro degré les fins de nuits et les débuts de matinées du mardi et mercredi vers l'intérieur et les Hauts plateaux de l'Ouest.

Les vents seront généralement modérés le mardi, puis s'atténuant à partir de mercredi.

Régions Sud

Du Sud-Ouest vers le Sahara central: Temps souvent voilé le mardi, puis dégagé à partiellement voilé pour le reste de la validité.

Sur les autres régions sahariennes: Ciel généralement dégagé.

Les températures maximales seront de **16°C** à **22°C**, atteignant **24°C** sur l'extrême Sud.

Les vents seront faibles à modérés, localement assez fort sur le Sud-Ouest et le Sahara central les journées du mardi et mercredi avec quelques soulèvements de sable.

- **Impacts agrométéorologiques prévisionnels :**

- Evapotranspiration saisonnière;
- Risque de gelées au niveau des régions de l'intérieur et des Hauts plateaux de l'Ouest;
- Conditions favorables pour le développement des mauvaises herbes.

1.2- Stade et comportement de la végétation:

1.2.1-Arboriculture :

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Agrumes	Centre	Véraison à maturité	-	
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Oliviers	Centre	Prématurité à maturité	-	
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	
Néflier	Centre	Nouaison	-	
	Est	//	-	
	Ouest	//	-	

1.2.2-Cultures maraichères:

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Artichaut	Centre	-	-	✚ Mise en place de la culture de tomate (sous serre).
	Est	-	-	
	Ouest	Levée	-	
Ail	Centre	-	-	
	Est	2 à 3 feuilles	-	
	Ouest	-	-	

1.2.3-Grandes cultures:

Spéculations	Régions	Littoral et Sub - littoral	Hauts plateaux	Observation
Blé	Centre	Levée - 2 à 3 feuilles	Levée	-
	Est	//	//	
	Ouest	//	-	
Orge et avoine	Centre	-	2 à 4 feuilles	-
	Est	-	//	
	Ouest	-	-	
Légumineuse alimentaire	Centre	-	-	-
	Est	-	-	
	Ouest	-	-	

1.3- Recommandations techniques :

1.3.1-Arboriculture :

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations
<u>Agrumes</u>	Gommose	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite récolte des variétés de saison; • Ramassage et incinération des fruits infectés par cératites. 	Respect du DAR ;
<u>Oliviers</u>	Tuberculose	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite récolte des olives à l'huile. 	Poursuite de la taille pour l'ensemble des espèces.
<u>Vigne</u>		<ul style="list-style-type: none"> • Déchaussage; • Remise du palissage. 	Masticage des plaies.
<u>Rosacées à pépins</u> Pommier Poirier Néflier	Tavelure	<ul style="list-style-type: none"> • Surveillance contre risques et traitement en dehors de la floraison. 	Ramassage et élimination du bois de la taille.
<u>Rosacées à noyaux</u>			Poursuite des traitements de l'hiver.
<u>Plantations 2017/2018</u>		<ul style="list-style-type: none"> • Traçage et piquetage pour les nouvelles plantations ; • Retarder les plantations dans les zones gélives. 	

1.3.2-Grandes cultures :

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations
Céréales Orge et Avoine	-	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des opérations de semis sur l'ensemble des régions. 	-

1.3.3-Phœniciculture :

Spécifications	Risques	Recommandations	Observations
Palmier dattier	-	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien des palmeraies (désherbage, taille des palmes sèches, curage des drains). 	-

1.3.4-Production animale:

Filières	Recommandations
Apiculture	<ul style="list-style-type: none">• Prévenir les pertes des ruches par inondation en évitant les terrains enfoncés;• Traitement anti varroa pour les retardataires ;• Nourrissement massif des colonies;• Poursuite récolte du miel;• Enlèvement des hausses;• Réunion des colonies faibles;• Orientation des ruches vers le Sud-Est;• Eviter de placer les ruches dans des zones inondables;• Désherbage autour des ruches;• Lister les ruches avec des pierres ;• Préparation des colonies à l'hivernage.
Aviculture	<ul style="list-style-type: none">• Procéder toujours à un nettoyage du bâtiment d'élevage à chaque renouvellement de la bande ;• Respect du vide sanitaire après le départ des volailles ;• Campagne de vaccination en cours;• Faire contrôler l'efficacité de la désinfection en faisant appel au vétérinaire.
Ruminants	<ul style="list-style-type: none">• Avoir un registre au niveau de l'étable des interventions faites par le vétérinaire;• Surveiller particulièrement l'état sanitaire des animaux et détecter tous symptômes respiratoires ;• Assurer une alimentation équilibrée et énergétique, pour le ovins (fourrages-orges) et pour les bovins (fourrages-concentré) ;• Ne pas introduire de nouveaux animaux au niveau de l'exploitation sans avis du vétérinaire;• Mettre en place des pédiluves à l'entrée des étables;• Déclaration obligatoire au vétérinaire en cas de mort d'un animal;• Poursuite de la campagne de vaccination anti brucellique pour les ovins et les caprins ;• Vermifugation des animaux de 3 à 4 semaines avant toute vaccination ;• La contention des animaux doit être parfaite et toute personne doit porter le nécessaire pour sa protection (tablier, lunettes et gants).